

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 16 SEPTEMBRE 2004**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, à 20 heures et trente minutes, sous la présidence de Madame FLINTHAM-WALLET Anny, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. HERBET Christiane, CAHON Claude, OBRY Eric, HUYON Jean-Luc, BALUT André, CARON Freddy, VINCENT Patricia, VORBECK Jean-Paul, DUFETELLE Benoît,

M. BUTTIN René a donné procuration à Mme FLINTHAM-WALLET Anny, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents : MM. BOHEC Hervé, Mmes DERAMBURE Nathalie, FELLER Marie-Françoise.

M. CARON Freddy a été élu Secrétaire de séance.

M. BLEYAERT Joseph, Président de la Communauté de Communes était également présent.

-----

### **ACHAT DE TERRAIN**

Monsieur BLEYAERT informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes souhaite faire l'acquisition d'un terrain sur la commune de Plachy-Buyon, afin d'y construire une Salle Omnisport. Un permis de construire a d'ailleurs été déposé afin de pouvoir bénéficier d'une subvention du Conseil Régional, dans les délais impartis.

Une rencontre avec le propriétaire du terrain a eu lieu et un accord semble envisageable. La partie de ce terrain, non occupée par la Salle de Sports, pourrait être rétrocédée à la commune.

### **REVISION DU P.O.S. (PLAN D'OCCUPATION DES SOLS)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la transformation du P.O.S. en P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) et sa révision. Le coût de cette révision sera intégralement pris en charge par la Communauté de Communes.

### **EMPLOI CEC**

Le contrat CEC établi entre le P.A.I.O. et l'agent d'entretien actuellement accueilli par la commune arrive à échéance le 14 novembre 2004. Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité, regrette que cet agent n'ait pas passé le permis de conduire, comme le P.A.I.O. l'avait souhaité, et décide de ne pas créer de poste supplémentaire d'agent d'entretien des espaces verts. Il serait judicieux, dans l'avenir, de recruter un agent d'entretien polyvalent (maçonnerie, électricité...)

### **VIREMENT DE CREDIT**

Des travaux de peinture complémentaires ont dû être effectués dans la Salle de Classe, une somme supplémentaire de 210.€ est inscrite au Budget.

### **DELEGATION AU MAIRE**

Le Maire informe le Conseil que la Préfecture de la Somme souhaite des précisions complémentaires en ce qui concerne la délibération « Délégation de Signature au Maire » du mois de mai. Le Conseil Municipal, confirme sa délégation au Maire, sauf pour certains points de l'article L. 2122-22 du Code Général des collectivités locales pour lesquels les délibérations seront établies au fur et à mesure des nécessités.

## **CONTRAT d'ASSURANCE STATUTAIRE**

Le Maire informe le Conseil que AGF Assurances a résilié le contrat d'assurance groupe passé avec le Centre de Gestion de la Somme au 31.12.2004.

GPA, filiale du groupe Générali, s'engageant à reprendre l'ensemble des collectivités adhérentes, le Conseil Municipal, à l'unanimité, confie au Centre de Gestion la réalisation des tâches liées à la gestion de ses contrats.

## **EXAMEN D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION**

Le Maire donne lecture d'un courrier des Restaurants du Cœur nous informant que 288 repas ont été distribués à des habitants. Cette association sollicite une subvention. Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer aux Restaurants du Cœur une subvention d'un montant de 300 €

## **TARIFS DE LA CANTINE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de revaloriser le prix de la cantine scolaire, à compter du 1er novembre 2004, comme suit :

**CANTINE SCOLAIRE** : 3.49 € par repas, sauf pour les enfants des communes de FOSSEMANANT et de NAMPTY fréquentant les classes primaires, dont le montant est fixé à 1.26 € par repas.

**REPAS ENSEIGNANT DE PASSAGE** : 2.88 €

## **EXAMEN D'UN DEVIS POUR REPARATION TRACTEUR**

Après étude du devis de réparations du tracteur, établi par les Ets DEBOFFE, il a été décidé qu'un adjoint rencontrerait un responsable de ces établissements avant de prendre la décision de réparer ou non.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Villages Fleuris**

Le Maire informe le Conseil Municipal que notre village a reçu les félicitations du Jury lors du concours des villes et villages fleuris 2004, organisé par le Comité du Tourisme de la Somme.

### **14 juillet**

Le prochain feu d'artifice, d'un commun accord entre les communes de Prouzel et de Plachy-Buyon, sera organisé conjointement.

### **Exposition à la Bibliothèque**

Dans le cadre de « Lire en Fête », la bibliothèque organise une exposition « Saveur des Rues », les mercredis 6 et 13 octobre de 17 H 30 à 18 H 30, le vendredi 8 octobre de 16 H à 19 H, le samedi 9 octobre de 9 H 30 à 12 H et de 14 H à 19 H. Apéritif et dégustation spécialités exotiques le samedi 9 octobre à partir de 18 H 30.

-----  
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 30  
-----